



PLANIFICATION A LONG TERME DE LA COOPERATION INTERNATIONALE
EN MATIERE DE RECHERCHE SUR LE CANCER

Projet de résolution proposé par les délégations du Botswana,
de Cuba, des Etats-Unis d'Amérique, de la Hongrie,
de la République Démocratique Allemande, de la République fédérale d'Allemagne,
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Tchécoslovaquie
et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques

La Vingt-Huitième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Directeur général et la résolution EB55.R17 sur les travaux de l'OMS relatifs à l'élaboration d'un programme complet à long terme de coopération internationale en matière de recherche sur le cancer, conformément aux résolutions WHA26.61 et WHA27.63;

Constatant l'intensification des activités, au Siège et dans les Régions, concernant les études sur la lutte contre le cancer, et en particulier les progrès réalisés dans la standardisation de la classification histologique et cytologique des tumeurs, la normalisation des relevés hospitaliers, l'analyse des résultats à long terme du traitement, la promotion de modèles de chimiothérapie du cancer, l'utilisation de marqueurs biologiques en cancérologie, etc., ainsi que dans la fixation de priorités pour les activités futures;

Consciente du fait que beaucoup d'Etats Membres, d'institutions nationales de ceux-ci et d'organisations internationales se montrent disposés à aider à promouvoir l'élaboration d'un programme complet de recherche sur le cancer et à participer activement à sa réalisation,

1. REMERCIE le Directeur général de son rapport et le prie de poursuivre ses efforts tendant à élaborer un programme international de recherche sur le cancer en vue de favoriser la collaboration internationale et la coordination des efforts des organisations nationales, internationales, intergouvernementales et non gouvernementales;
2. APPELLE L'ATTENTION sur la nécessité d'accélérer l'élaboration d'approches méthodologiques visant la coordination internationale des recherches sur le cancer et l'élaboration de systèmes d'information capables d'appuyer le programme complet de recherche sur le cancer, compte tenu des propositions des organisations nationales et internationales désireuses de participer à ce programme; et
3. PRIE le Directeur général de faire rapport régulièrement sur l'avancement de ces travaux au Conseil exécutif et à l'Assemblée mondiale de la Santé.

* * *